



Erreur de des relevés de points de la caisse de retraite

Par **piegu**, le **20/08/2011 à 18:20**

Bonjour, rnrnrnma caisse de retraite complémentaire s'est trompée depuis plus de 2 ans , dans tous les relevés que je demandais , pour connaitre mes revenus futurs , lors de faire valoir mes Droits rnj'aurais du suivant ces relevés avoir environ 55000 points et je me retrouve (meme après avoir signé leur dernier relevé où il y a bien environ ces 55000 points pour faire définitivement mon dossier final !!!!) avec 47000 points , je viens de l'apprendre par téléphone , car je n'avais pas de nouvelles!!rnj'avais fait ma demande de retraite , en fonction de mes revenus futurs rnqui a fait l'erreur ? ce n'est pas moi qui doit gérer leurs dossiers !!! rnque dit le Droit et la Jurisprudence sur ces sujets ?rnquels sont les moyens Juridiques sue je peux utiliser rnrnje vous remercie par avance de votre réponse